



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Nombre de membres en exercices	13
Nombre de membres présents	10
Nombre de suffrages exprimés	11
Nombre de pouvoirs	1
Date de convocation	12/09/2025

**L'an deux mille vingt-cinq, le 12 septembre, 18 heures,
Le Comité Syndical s'est réuni, sous la présidence de
M. François BUFFETEAU, Président,
A la mairie de La Châtre**

2025-11

Etaient présents : Mme Marie-Laure LEUILLET, M. Frédéric BOULBON, M. François BUFFETEAU, M. Jean Yves DUSSAULT, M. Bernard GIRAUD, M. Luc HURBAIN, M. Éric LAMBERT, M. Jean-Claude MONNET, M. Philippe SAVY et M. Philippe YVERNAULT.

Pouvoir : M. François BUFFETEAU représente M. Patrick JUDALET,
Excusés : Mme Agnès ROBIN, M. François BOUQUEREAU

Monsieur Jean Yves DUSSAULT, est élu secrétaire de séance

Objet : Délégation de service public à SAUR pour la période 2026 - 2035

Le Président présente les conclusions des négociations menées avec la société SAUR, seule société ayant remis une offre conforme au cahier des charges.

La commission des marchés et la commission de suivi de la DSP ont approuvé le 05 septembre 2025, la dernière offre de SAUR datant du 16 juin 2025.

Le Comité Syndical,

- **APPROUVE** à l'unanimité la proposition de SAUR du 16 juin 2025
- **AUTORISE** Le Président à poursuive dans ce sens et à signer le contrat formel avec Saur le moment opportun

Secrétaire de séance
Jean-Claude MONNET

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en sous-préfecture le 15/09/2025
Et de sa publication le 15/09/2025

Le Président
François BUFFETEAU

